

DAJI/2018/Décision/Prix/07

Décision portant validation de l'attribution des prix de thèses de l'Ecole Doctorale «Sciences de la Vie et de la Santé»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président,
Vu l'attestation de l'école doctorale «Sciences de la Vie et de la Santé» en date du 12 juin 2018 portant sur l'objet de la présente décision,

DÉCIDE

Article 1 :

Est approuvée l'attribution de six prix dans le cadre des Journées des Doctorants 2018 comme suit :

- 1^{er} prix du poster d'une valeur de 300 euros est attribué à :
 - o Alia AFYOUNI
- 1^{er} prix de la Communication Orale d'une valeur de 300 euros est attribué à :
 - o Emilie DINH
- 2^{ème} prix du poster d'une valeur de 200 euros est attribué à :
 - o Vincent LOREAU
- 2^{ème} prix de la Communication Orale d'une valeur de 200 euros est attribué à :
 - o Aude NOMMICK
- 3^{ème} prix du poster d'une valeur de 100 euros est attribué à :
 - o Victor CARVAHLHO
- 3^{ème} prix de la Communication Orale d'une valeur de 100 euros est attribué à :
 - o Jonathan CHARAIX

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 03 juillet 2018


Yvon Bertrand
Président d'Aix-Marseille Université

